

DATE DE PUBLICATION: 23 SEPTEMBRE 2025

SUCCURSALE DE CERGY-PONTOISE

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE

<u>Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Val d'Oise</u> à la Responsable du Service des Particuliers et ses adjoints

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas PELIGRY, directeur départemental du Val d'Oise (succursale de Cergy-Pontoise) et de Monsieur Stéphane SCHATTEMAN, adjoint au directeur départemental du Val d'Oise, délégation est donnée à Madame Marjorie HENIN, responsable du service des Particuliers, et, en cas d'absence ou d'empêchement :

- o à Madame Caroline NANETTE, adjointe à la responsable du service des Particuliers,
 - o en son absence à Madame Myriam LANDRECIES, co-responsable de la section relations avec le public,
 - o en son absence à Monsieur Jean-Claude BOISMAIN, co-responsable de la section relations avec le public,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des Particuliers de Cergy-Pontoise.

Fait à Cergy-Pontoise le 23 septembre 2025

Nicolas PELIGRY